

APPEL À PROJET DE LA VILLE DE MONTREUIL-JUIGNÉ

IMPLANTATION D'UN SERVICE DE LOCATION DE VELOS-VAE-VELO CARGO-TROTTINETTES



Afin d'inciter les montreuillais et les habitants du bassin de vie à recourir aux mobilités actives, la ville de Montreuil-Juigné souhaite proposer un service de location longue durée de vélos, vélo à assistance électrique (VAE), trottinettes et vélo-cargo.

1. PRÉSENTATION GENERALE

Comptant 8000 habitants en première couronne de l'agglomération angevine, la ville de Montreuil-Juigné mène une politique engagée en faveur de la transition écologique et souhaite contribuer au développement des mobilités actives.

La ville de Montreuil-Juigné fait également preuve de volontarisme en la matière en priorisant ses actions d'après le plan vélo adopté en 2022.

L'équipe municipale est convaincue que cette pratique permet d'apporter des solutions concrètes aux besoins des habitants de la commune en raison de ses forts impacts sur notre santé, l'environnement et l'économie de nos territoires. L'implantation d'un service de location de vélos et trottinettes constitue un engagement municipal en faveur d'un territoire durable.

Cette dynamique est également partagée par le groupe de travail vélorution (composé d'habitants et d'élus) qui œuvre en faveur des mobilités actives.

La ville de Montreuil-Juigné mène également de nombreuses actions de sensibilisation (participation à Mai à vélo, semaine de la mobilité, mise en place du savoir rouler à vélo, etc...) et d'infrastructures cyclables en lien avec ALM.

→ Données chiffrées sur les besoins du marché (**voir annexe**) :

Ce type de service n'est pas proposé dans le nord-ouest de l'agglomération angevine

2. APPEL A PROJET

La Ville de Montreuil-Juigné lance un appel à candidature afin d'identifier un porteur de projet qui pourrait proposer un service de location longue durée de vélos-VAE-trottinettes, vélo cargo à partir de l'été 2025.



Plusieurs modèles d'activités sont envisageables selon la fréquence à déterminer :

- en extérieur sur l'espace public (ex : place de la République)
- dans un local municipal (ex : à fréquence mensuelle à la Maison des habitants)
- dans un espace municipal à ouverture plus fréquente (ex : point relai jumelé avec un réparateur ou une association dont l'activité est en lien avec les mobilités actives)

3. CRITERES DE SELECTION

La commune souhaite sélectionner un occupant qui présentera un projet répondant **au dossier de candidature annexé à cet appel à projet.**

A noter, l'occupant mettra en avant son offre de proximité. En contact permanent avec la clientèle, il se distinguera par la qualité de service apporté à la clientèle, qu'il fidélisera, tout en faisant évoluer son offre.

Les critères d'analyse porteront sur :

- Qualité et diversité des prestations de service
- Fiabilité de service et viabilité économique
- Modalités de fonctionnement et services rendus à la clientèle
- Besoins attendus de la part de la commune

4. MODALITES JURIDIQUES ET FINANCIERES

En contrepartie de la mise à disposition du local communal ou de l'espace public, le prestataire retenu s'acquittera d'une redevance à la ville de Montreuil-Juigné.

Dans une logique d'économie circulaire, la ville de Montreuil-Juigné s'engage à verser la redevance perçue au CCAS afin de soutenir les publics fragiles dans leur vie quotidienne.

Un bilan annuel du service sera réalisé entre la commune et le prestataire retenu.

Les conditions de partenariat seront formalisées par une convention.

5. DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

L'examen des candidatures ne se fera que si le dossier est complet. Tout dossier déposé après la date limite fixée au **15 janvier à 12h00** sera considéré comme irrecevable et ne sera pas instruit.

Les projets seront examinés :

- d'une part, sur la base de l'expérience du candidat ;
- d'autre part, si le projet répond au mieux à l'appel à projet

CALENDRIER et RENSEIGNEMENTS :

Les dossiers de candidature devront être envoyés ou déposés à la Mairie de Montreuil-Juigné au plus tard le **15 janvier à 12h00**, cachet de la poste faisant foi, à :

**Mairie de Montreuil-Juigné
Esplanade Jean Moulin
49460 MONTREUIL-JUIGNE**

Les offres par voie électronique sont admises à l'adresse suivante :

environnement-mj@ville-montreuil-juigne.fr